

CTM DU 11 MARS : TOUJOURS AUSSI PEU DE REPONSES !

[2014_03_CTM_11032014](#)L'ordre du jour du Comité Technique Ministériel du 11 mars 2014, qui s'est tenu en présence d'Aurélie Filippetti comportait plusieurs points concernant les DRAC : bilan de la réorganisation territoriale de l'Etat (REATE) ; bilan des différentes mesures de décentralisation (archives, lecture, Monuments Historiques, Inventaire,...), loi MAPAM. Nous nous intéresserons ici à cette dernière et au « Pacte d'avenir pour la Bretagne » .